



Appel à Candidature pour l'élection de nouveaux membres de l'ANSAL-BF

L'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du BURKINA FASO (ANSAL-BF) est une Autorité scientifique indépendante et pérenne de haut niveau, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. C'est une Société savante, apolitique, non confessionnelle, non syndicale, créée par une Assemblée générale constitutive du 08 Juin 2013 et régie par les dispositions de la Loi N°021-2015/CNT du 11 juin 2015 promulguée par le décret n°2015-878/PRES-TRANS du 16 Juillet 2015.

Ses statuts, son organisation et son fonctionnement sont régis par les décrets n°2016- 201/PRES/PM/MESRSI/MINEFID du 11 avril 2016 et n°2016-596/PRES/PM/MESRSI/MINEFID du 08 juillet 2016.

Elle rassemble des scientifiques burkinabè et étrangers de haut niveau choisis parmi les plus éminents par leurs pairs et qui s'engagent à mettre leurs connaissances et savoirs au service de la société burkinabè.

L'ANSAL-BF a son siège à Ouagadougou.

Son but est de :

- Contribuer à promouvoir le développement socio-économique du Burkina Faso par les sciences, les lettres, les arts et la culture ;
- Apporter son expertise à l'État burkinabè et aux institutions publiques et privées dans la conception et la mise en œuvre de la politique nationale de recherche scientifique et de l'innovation ;

- Promouvoir une recherche scientifique de qualité ;
- Promouvoir une culture scientifique, littéraire et artistique ;
- Veiller à la qualité de l'enseignement des sciences, des lettres, des arts et de la culture à tous les niveaux du système d'enseignement au Burkina Faso ;
- Susciter des vocations scientifique, littéraire et artistique ;
- Créer une émulation auprès des jeunes, notamment les filles, dans le domaine de la science et de la technologie ;
- Contribuer à la valorisation, la diffusion et l'utilisation des résultats de la recherche et de l'innovation technologique ;
- Tisser des liens de partenariat avec les organismes ou associations poursuivant les mêmes objectifs ;
- Attribuer des distinctions et des prix à des personnes physiques ou morales pour l'excellence de leurs travaux scientifiques et artistiques.

Les Membres fondateurs étaient au nombre de trente (30) lors de l'Assemblée générale constitutive du 8 juin 2013. Présentement l'ANSAL-BF comporte vingt-sept (27) membres (Cf. liste en annexe). Conformément aux dispositions réglementaires contenues dans ses statuts, l'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du BURKINA FASO procédera progressivement à l'élection de nouveaux membres afin de compléter les effectifs de chaque collège à quinze (15) membres pour compter à terme un effectif de 75 Académiciens.

Le présent appel à candidature vise à l'élection de vingt-deux (22) nouveaux membres, répartis comme suit par collège :

- Sciences et techniques : 04;
- Sciences humaines, arts, lettres et culture : 05 ;
- Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion : 04;
- Sciences de la santé humaine et animale : 04 ;
- Sciences naturelles et agricoles : 05.

L'appel s'adresse aux hommes et femmes de lettres, des arts, de la culture, des sciences de l'homme et de la société, des détenteurs des savoirs

traditionnels, des personnalités scientifiques de haut rang, disposés à mettre leurs compétences et leurs savoirs au service de la communauté nationale.

Les candidatures à l'élection de membres de l'Académie sont ouvertes du Vendredi 7 août 2020 au Vendredi 30 octobre 2020. Le dossier comprend une fiche de candidature et un curriculum vitae (CV) complet du candidat.

Les candidats sont invités à renseigner l'une des fiches de candidature suivantes selon leurs profils :

- Fiche de candidature enseignant-chercheur ou chercheur ;
- Fiche de candidature ne provenant pas de l'enseignement supérieur ou de la recherche scientifique

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Elles seront privilégiées à compétences similaires.

Le prestige et le renom de l'Académie dépend essentiellement de la notoriété et de la valeur de ceux qui la composent. De ce fait, l'Académie porte la plus grande attention à cette élection des nouveaux membres.

Les critères d'élection des membres de l'Académie sont précisés ci-dessous par principe de transparence et de bonne gouvernance.

A. Critères généraux

Tout candidat à l'élection comme membre de l'Académie doit avoir moins de 70 ans au moment du dépôt de son dossier de candidature (cf. Art 16 des Statuts).

1. Candidat(e) provenant de l'enseignement supérieur ou de la recherche scientifique :

- Être spécialiste d'une discipline parmi celles relevant du collège considéré où avoir conduit des travaux scientifiques avérés de portée internationale dans le domaine ;
- Être de rang A dans l'enseignement supérieur ou dans la recherche scientifique ;

- Avoir un rayonnement scientifique international ;
- Prendre l'engagement de respecter ses devoirs vis-à-vis de l'Académie en s'acquittant de sa cotisation annuelle et en participant pleinement aux activités de l'institution pour son rayonnement national et international.

2. Candidat(e) ne provenant pas de l'enseignement supérieur ou de la recherche scientifique :

- Être spécialiste d'une discipline parmi celles relevant du collège considéré ou avoir conduit des travaux avérés de portée internationale dans le domaine ;
- Avoir une notoriété nationale et internationale à travers ses œuvres ou disposer de titres de propriétés intellectuelles ;
- Être suffisamment impliqué dans la vie de la communauté ;
- Prendre l'engagement de respecter ses devoirs vis-à-vis de l'Académie en s'acquittant de sa cotisation annuelle et en participant pleinement aux activités de l'institution pour son rayonnement national et international.

B. Critères spécifiques selon le collège

1. Collège Sciences et Techniques

L'élection porte sur l'admission de quatre (04) nouveaux membres dont les spécialités n'existent pas encore au sein du collège.

Les profils prioritaires concernent les domaines suivants :

- Sciences et Techniques de l'ingénieur : deux (2) membres ;
- Physique, Physique de l'atmosphère, énergétique, etc. : un (1) membre ;
- Chimie : un (1) membre ;
- Mathématique ou informatique : un (1) membre.

Critères spécifiques d'évaluation de candidature

- Avoir au moins dix (10) publications dans des revues diversifiées, indexées dans la discipline ou la spécialité du candidat ;
- Avoir fait au moins deux publications au cours des (05) dernières années
- Pour les enseignants-chercheurs, avoir encadré et fait soutenir au moins deux thèses de doctorat sans co-encadrement ;
- Pour les chercheurs, avoir encadré deux thèses sans co-encadrement ou avoir co-encadré au moins quatre thèses de doctorat ;
- Reconnaissance internationale s'il y'en a (Prix d'excellence scientifique, Brevets, Appartenance à des sociétés savantes, etc.).

2. Collège Sciences humaines, arts, lettres et culture

L'élection porte sur l'admission de cinq (05) nouveaux membres parmi les profils prioritaires suivants :

- Détenteur de Savoir traditionnel ;
- Créateur, acteur culturel ;
- Géographe ;
- Langue vivante ;
- Sociologue ;
- Historien ;
- Spécialiste des Sciences de l'éducation ;
- Philosophe ;
- Linguiste ;
- Psychologue ;
- Communicateur.

Critères spécifiques d'évaluation de candidature d'enseignant chercheur ou de chercheur

- Avoir au moins dix (10) publications dans des revues diversifiées, dans la discipline ou la spécialité du candidat ;
- Avoir fait au moins deux publications au cours des (05) dernières années ;
- Pour les enseignants-chercheurs, avoir encadré et fait soutenir au moins deux thèses de doctorat sans co-encadrement ;
- Pour les chercheurs, avoir encadré une (01) thèse sans co-encadrement ou avoir co-encadré au moins deux thèses de doctorat ;
- Reconnaissance internationale s'il y'en a (Prix d'excellence scientifique, Brevets, Appartenance à des sociétés savantes, etc.).

Critères spécifiques d'évaluation de candidature ne provenant pas de l'enseignement supérieur ou de la recherche scientifique

- Apport attendu à l'Académie concernant sa compétence particulière ;
- Être une personnalité reconnue par la communauté dans son milieu ;
- Posséder des connaissances avérées dans un ou plusieurs domaines ;
- Avoir un impact certain sur le milieu.

3. Collège Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion

L'élection porte sur l'admission de quatre (04) nouveaux membres dont deux pour la spécialité Sciences juridiques et politiques (SJP) et deux pour celle de Sciences économiques et gestion (SEG).

Dans la spécialité sciences juridiques et politiques, les profils prioritaires portent sur les domaines suivants :

- Droit privé,
- Droit public
- Science politique

Dans la mesure du possible, les deux membres ne devraient pas relever tous de l'une des trois branches ou disciplines ci-dessus indiquées.

Dans la spécialité sciences économiques et gestion, les deux membres relèveront l'un des sciences économiques et l'autre de la gestion.

Critères spécifiques d'évaluation de candidature d'enseignant chercheur ou de chercheur

- Avoir au moins dix (10) publications dans des revues diversifiées, dans la discipline ou la spécialité du candidat ;
- Avoir fait au moins deux publications au cours des (05) dernières années ;
- Pour les enseignants-chercheurs, avoir encadré et fait soutenir au moins deux thèses de doctorat sans co-encadrement ;
- Pour les chercheurs, avoir encadré une (01) thèse sans co-encadrement ou avoir co-encadré au moins deux thèses de doctorat ;
- Reconnaissance internationale s'il y'en a (Prix d'excellence scientifique, Brevets, Appartenance à des sociétés savantes, etc.).

Critères spécifiques d'évaluation de candidature ne provenant pas de l'enseignement supérieur ou de la recherche scientifique

- Apport attendu à l'Académie concernant sa compétence particulière ;
- Être une personnalité reconnue par la communauté dans son milieu ;
- Posséder des connaissances avérées dans un ou plusieurs domaines ;
- Avoir un impact certain sur le milieu.

4. Collège Sciences de la santé humaine et animale

L'élection porte sur l'admission de quatre (04) nouveaux membres dont un spécialiste en santé animale et un spécialiste en santé publique. Pour les deux

autres postes à pourvoir, la priorité sera accordée aux candidats dont les profils n'existent pas encore dans le collège.

Critères spécifiques d'évaluation de candidature d'enseignant-chercheur ou de chercheur

- Expérience d'expertises dans le domaine de la santé et/ou la biologie ;
- Expertise dans son domaine de spécialité ;
- Capacité et Esprit de travail en équipe (expérience notifiée) ;
- Relations professionnelles dans le domaine de la santé au niveau national et international (appartenance dans une société savante de santé et dans sa spécialité) ;
- Capacité d'analyse de travaux et de résultat de recherche, de documents thématiques en santé (jurys divers, rapports d'analyse réalisés) ;
- Justifier, durant sa carrière, de plusieurs publications, et particulièrement durant les 05 dernières années qui précèdent la soumission de la demande d'admission à l'académie, d'au moins 05 publications dans des revues internationales (ou reconnues de niveau international) à comité de lecture selon une régularité annuelle ;
- Avoir des résultats de recherches utilisés dans le domaine de la santé ; un ou plusieurs titres de propriété intellectuelle (brevet d'invention...) des distinctions scientifiques (décorations, prix d'excellence, etc.) ;
- Avoir participé au niveau national, régional et international à des fora et rencontres scientifiques concernant ce domaine.

Critères spécifiques d'évaluation de candidature ne provenant pas de l'enseignement supérieur ou de la recherche scientifique

- Être titulaire d'un diplôme institutionnel ou attestations de reconnaissances dans le domaine de la santé ;
- Être reconnu par le ministère de la santé ;

- Appartenir à une association de tradipraticiens de santé ;
- Avoir au minimum 10 années d'expérience professionnelle dans le domaine de la médecine traditionnelle ;
- Avoir produit des recettes reconnues dans le domaine de la santé et utilisées avec efficacité et innocuité ;
- Accepter s'ouvrir dans le domaine de la science de santé ;
- Avoir participé au niveau national, régional et international à des fora, rencontres scientifiques et formations concernant le domaine.

5. Collège Sciences naturelles et agricoles

L'élection porte sur l'admission de cinq (05) nouveaux membres parmi les profils prioritaires suivants :

- Géologie et Mines ;
- Transformation et/ou conservation des produits agricoles ;
- Production forestière ;
- Production animale ;
- Gouvernance et institutions agricoles ;
- Entomologie agricole ;
- Biotechnologies.

Critères spécifiques d'évaluation de candidature d'enseignant-chercheur ou de chercheur

- Chercheur ou enseignant chercheur de rang A ;
- Justifier, durant sa carrière, de plusieurs publications, et particulièrement durant les 15 dernières années qui précèdent la soumission de la demande d'admission à l'académie, d'au moins 15 publications dans

des revues internationales (ou reconnues de niveau international) à comité de lecture ;

- Avoir effectué des travaux scientifiques à fort impact apprécié à travers :
 - des publications avec h index,
 - des résultats des recherches utilisés,
 - un ou plusieurs titres de propriété intellectuelle (brevet d'invention...) à fort impact économique, social ou environnemental dans le domaine ;
- Avoir un rayonnement scientifique notamment un leadership scientifique apprécié à travers des responsabilités scientifiques tels : chef de projet, coordonnateur de projet, directeur ou toute autre haute responsabilité ;
- Avoir des distinctions scientifiques (décorations, prix d'excellence, etc.) ;
- Avoir une bonne connaissance des enjeux et défis pour ce domaine et les politiques y relatives au plan national, régional et international ;
- Avoir participé au niveau national, régional et international à des fora et rencontres scientifiques concernant ce domaine.

Critères spécifiques d'évaluation de candidature ne provenant pas de l'enseignement supérieur ou de la recherche scientifique

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC + 5 au moins, et/ou doctorat dans le domaine ;
- Avoir au minimum 15 années d'expérience professionnelle dans le domaine ;
- Avoir effectué des travaux scientifiques à fort impact apprécié à travers :
 - des résultats des recherches utilisés ;
 - un ou plusieurs titres de propriété intellectuelle (brevet d'invention...) à fort impact économique, social ou environnemental dans le domaine ;

- Avoir un rayonnement scientifique et technique notamment un leadership apprécié à travers des responsabilités scientifiques et techniques tels : conception et gestion de projet, coordonnateur de projet, directeur ou toute autre haute responsabilité ;
- Avoir élaboré ou contribué à élaborer des politiques, stratégies et programmes de développement de son secteur ;
- Avoir une bonne connaissance des enjeux et défis pour son secteur et les politiques y relatives au plan national, régional et international ;
- Avoir participé au niveau national, régional et international à des fora et rencontres scientifiques concernant son secteur ;
- Avoir une notoriété avérée dans le milieu et aux plans politique et administratif.

C. Procédure d'élection

1. Examen par le Collège

Les membres titulaires du collège concerné examinent les dossiers de candidature et classent les candidats conformément aux critères de notation. Seuls les membres titulaires participent à l'élection. Le vote n'est valable que si au moins deux tiers (2/3) des membres du collège sont votants.

A l'issue de cette procédure, le Collège propose à l'élection de l'Assemblée générale, les candidats retenus et classés par ordre de mérite.

2. Élection par l'Assemblée générale

L'admission définitive est prononcée par l'Assemblée générale ordinaire à la majorité d'au moins (2/3) des votants. (Art 16 des Statuts, Art 10 du Règlement intérieur).

D. Dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature, comprenant la fiche de candidature dûment renseigné, le curriculum vitae complet dûment signé, peuvent être envoyés par courrier électronique à l'adresse suivante academie@ansal.bf jusqu'au 30 octobre 2020 à minuit.

Les dossiers peuvent également être déposés les jours ouvrables en format papier et en format pdf sous clé USB, sous pli fermé adressé au Secrétaire Perpétuel de l'Académie, au siège de l'Académie situé côté sud de l'Ambassade des États-Unis à OUAGA 2000. Le dépôt pourra se faire au plus tard le vendredi 30 octobre 2020 à 15h 30.

Voir ci-dessous la liste des membres de l'Académie

**ACADEMIE NATIONALE DES SCIENCES , DES ARTS ET DES
LETTRES DU BURKINA FASO (ANSA L-BF)**

LISTE DES MEMBRES A LA DATE DU 31 JUILLET 2020

Collège Sciences naturelles et agricoles

Nom Prénom	Grade	Spécialité	Adresse email
Poda Jean Noel	Directeur de Recherche	Hydrobiologie	podajnl@yahoo.fr
Sankara Philippe	Prof Titulaire	Phytopathologie	philippe.sankara@u-auben.com
Sedogo Michel	Directeur de Recherche	Agro Eco Pédologie	sedogo50@gmail.com
Sereme Paco	Directeur de Recherche	Phytopathologie	paco.sereme@gmail.com
Simpore Jacques	Prof Titulaire	Biologie moléculaire et génétique moléculaire	simpore93@gmail.com
Thiombiano Adjima	Prof Titulaire	Biologie et Ecologie	adjima_thiombiano@yahoo.fr
Zongo Jean Didier	Prof Titulaire	Génétique et amélioration des plantes	zongojd@isstazh.net
Zoungrana/Kaboré Chantal	Prof Titulaire	Nutrition Animale	cykabore@yahoo.fr

Collège Sciences de la santé humaine et animale

Nom Prénom	Grade	Spécialité	Adresse email
Dao Blami	Prof Titulaire	Gynécologie obstétrique	blami.dao@jhpiego.org
Guiguemdé T. Robert	Prof Titulaire	Maladies parasitaires	rguiguemde@yahoo.fr
Guissou I. Pierre	Prof Titulaire	Pharmacologie –	ip_guissou@yahoo.fr

		Toxicologie	
Ouedraogo Arouna	Prof Titulaire	Psychiatrie	arouna57ouedraogo@gmail.com
Ouiminga R. Moumouni	Prof Titulaire	Anatomie Chirurgie	rmouiminga@yahoo.fr
Sangare Lassana	Prof Titulaire	Bactériologie-Virologie	sangarelassana01@gmail.com
Soudre Robert	Prof Titulaire	Anatomie pathologique	robertsoudre@gmail.com
Yé/ Diarra Ouattara	Prof Titulaire	Pédiatrie – néonatalogie	yediarra@hotmail.com

Collège Sciences et Techniques

Nom Prénom	Grade	Spécialité	Adresse email
Bonzi Yvonne	Prof Titulaire	Chimie Organique.	yvonne.bonzi@yahoo.fr
Koulidiati Jean	Prof Titulaire	Physique/Energétique – Génie des Procédés	j.koulidiati@yahoo.fr jean.koulidiati2020@gmail.com
Ouaro Stanislas	Prof Titulaire	Mathématiques (EDP)	ouaro@yahoo.fr
Ouattara Moussa	Prof Titulaire	Mathématiques (Algèbres)	ouatt_ken@yahoo.fr ouatt.mouss@gmail.com
Somé Blaise	Prof Titulaire	Mathématiques Appliquées/ Analyse Numérique	blaisesomeouaga1@gmail.com
Touré Hamidou	Prof Titulaire	EDP et Analyse fonctionnelle	toureh98@gmail.com

Collège Sciences humaines, arts, lettres et culture

Nom Prénom Candidat	Grade	Spécialité	Adresse email
Paré Joseph	Prof Titulaire	Sémiotique littéraire	josephpar69@yahoo.fr
Sanou Salaka	Prof Titulaire	Littératures africaines	tontafabas@gmail.com
Sissao Alain	Prof Titulaire	Littérature africaine	alainsis@gmail.com

Collège Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion

Nom Prénom	Grade	Spécialité	Adresse email
Sawadogo Filiga Michel	Prof Titulaire	Droit privé	filigamisa@gmail.com
Thiombiano Taladia	Maitre de Conférences	Economie	taladidia@yahoo.fr